

LISTE DES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 4 JUILLET 2022

Le Conseil Municipal, réuni à 18h30 sous la présidence de Anne BAYON de NOYER, Maire, a délibéré sur les points suivants :

Présents : Françoise CARRIAU, Gilles CHAMPION, Jean- François BERNARD, Sophie BARRET, Bénédicte DELAUNAY, Isabelle LEROUX, Françoise Le GOAREGUER, Eva PICARD, Anne BAYON de NOYER, François BORNE, Jean- Noël PERRIN.

Secrétaire de séance : François BORNE

Liste des délibérations :

I) Projet d'aménagement du centre bourg (tranches 1 et 2, création de parking et requalification du centre bourg) :

Autorisation de dépôt du permis d'aménager et signature de tous actes afférents.

II) Tarifs et règlements des services périscolaires pour l'année 2022- 2023 : augmentation validée de 0,30€ sur chaque tarif.

III) Accord de réciprocité avec la commune d'Azay sur Cher pour la scolarisation des enfants hors commune de résidence.

IV) Convention d'occupation d'un local communal à titre gracieux par le collectif « A travers champs ».

VII) Programmation d'un spectacle offert aux « seniors » de la commune (plus de 70 ans)

VIII) Est votée la limitation de vitesse rue des Plantes à 30km/h.

X) Décision de ne pas renouveler le forum des associations cette année.